

Attention :

Nouvelles modalités d'enlèvement des déchets de jardinage

Nous venons d'enlever **exceptionnellement** vos déchets de jardinage et nous tenons à attirer votre attention sur les nouvelles modalités d'enlèvement en vigueur depuis le 15 septembre 2013.

Déchets de jardinage

A partir du 15 September 2013

Les déchets de jardinage organiques compostables comportent : coupes de haies, d'arbustes, de rosiers, d'arbres, de buissons ; mauvaises herbes ; fleurs et plantes de jardin ; fleurs coupées ; fleurs et plantes en pot et terreau, feuilles mortes (à l'exclusion des tontes de gazon).

- **L'enlèvement des déchets de jardinage se fait uniquement sur commande (T. 4796-3640)** et ceci dans les 5 jours ouvrables après introduction de la demande. Cette solution permet de mieux répondre aux besoins des habitants avec un service d'enlèvement flexible et sur mesure.
- **Les tontes de gazon sont exclues de la collecte des déchets de jardinage.**

Tontes de gazon

- L'enlèvement des tontes de gazon par le biais de la poubelle brune pour déchets biodégradables reste inchangé (une fois par semaine, service gratuit) : en effet ceci constitue le moyen le plus hygiénique et le moins onéreux pour évacuer les tontes de gazon ensemble avec les déchets alimentaires.
- Dans le cas où le placement d'une poubelle brune pour déchets biodégradables n'est pas possible ou si la poubelle brune est pleine, les **tontes de gazon** peuvent être déposées dans d'autres récipients ouverts ou dans des sacs-poubelle ouverts (max. 25 kg par récipient ou sac) : l'enlèvement se fait le jour du vidage de la poubelle brune pour déchets biodégradables.

Pour commander une poubelle brune pour déchets biodégradables, il suffit de transférer la taxe unique de mise à disposition sur le compte **BCEE LU38 0019 3355 2486 1000**, en indiquant le nombre et la taille désirés ainsi qu'un numéro de téléphone afin de fixer un rendez-vous pour la livraison.

Centre de recyclage

Tout au long de l'année, les résidents ont la possibilité d'amener les déchets de jardinage organiques compostables ainsi que les tontes de gazon au centre de recyclage de la Ville de Luxembourg situé dans la rue du Stade (maximum 1 m³).

Heures d'ouverture :

Lundi-vendredi : 7h00 - 19h30

Samedi : 8h30 - 18h00

Pour toutes questions et tous conseils, veuillez contacter le Service d'hygiène :

Lundi-vendredi (8h00 - 16h00) : T. 4796-3640, hygiene@vdl.lu